

ASSOCIATION DES OUELLET-TE D'AMÉRIQUE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Procès verbal

58e Assemblée générale

Le dimanche, 7 septembre 2025 à 9 heures

Complexe Anastasia
114, rue Isabelle
Lyster (Québec)

1. Mot de bienvenue du président

Le président, André Ouellette (Lachute), souhaite la bienvenue à tous les membres de l'Association qui participent à la présente assemblée.

Puis, il passe la parole au vice-président (Joseph-M. Ouellet) qui animera la rencontre.

2. Moment de réflexion

Comme le veut la tradition, le vice-président invite à un moment de réflexion. Il y a un rappel de nos disparus : le père Claude Ouellet et Rachel Ouellette-Albert.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Document déposé en séance

Ajout dans la section « Varia » : discussion sur les objets promotionnels.

Suggestion faite de publier l'ordre du jour dans notre journal *Le Houâillet* édition été.

Adoption de l'ordre du jour proposée par : Denise Ouellette (Lyster),
secondée par : Lucie Rossignol (Lachute)

4. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 août 2024,

tenue au restaurant Le Normandin de Levis (Québec)

Document déposé en séance

La difficulté de se rappeler les activités de l'année précédente -même lorsqu'on était présent au rassemblement-, a conduit à la suggestion de présenter le procès verbal des assemblées générales via courriel et sur le site internet de l'association immédiatement

après le rassemblement, plutôt que d'attendre le rassemblement de l'année suivante. Ainsi, tous les membres pourront connaître les activités et les discussions de l'AGA, qu'ils soient présents ou non.

Il est aussi suggéré de publier le procès-verbal du rassemblement dans le journal de décembre.

5. Rapport annuel du président

Le vice-président, Joseph-M. Ouellet (Chertsey) prend la relève du président pour dresser un bilan de l'année écoulée.

Toutes les rencontres du Conseil ont été faites via Zoom, ce qui a permis de se réunir sans créer des déplacements onéreux.

Les activités les plus marquantes du Conseil ont été la mise en place de ce rassemblement, ainsi que la contribution au journal de l'Association.

Il remercie le comité en place pour leur implication.

Il rappelle les **buts de l'Association** :

a) Grouper et réunir le plus grand nombre de personnes descendantes de l'ancêtre commun René Hoûallet, en ligne directe ou par alliance, en une association permanente.

b) Développer entre les membres des relations fondées sur le respect et l'amitié.

c) S'intéresser ensemble à notre passé commun, généalogie et histoire.

Il rappelle qu'il est important, pour l'organisation, de continuer à promouvoir le recrutement de membres afin de garder notre Association en vie, mais toujours en gardant les buts en tête. On est tous cousins, cousines germains(nes); soit en ligne directe, soit par les alliances. La promotion se fait premièrement en parlant de l'Association à nos familles. Des memberships ont été donnés en cadeau à d'autres, ce qui permet de faire découvrir l'Association, en espérant une implication future d'une nouvelle génération.

Le Hoûallet : distribution papier et électronique. Notre Association est la seule à avoir 3 parutions par année, ce qui prouve son dynamisme. Mais le journal doit être nourri; que ce soit pour souligner un mariage, publier une réussite, faire connaître un talent, tous les articles ou photos reliés à notre grande famille sont bienvenus. Et tous les membres de l'Association peuvent participer à un article.

Site web et Facebook: Le nombre de membres inscrit sur Facebook s'élève à 500 membres (de 479). Soit 21 membres de plus que l'an passé.

Le contenu demeure à la bonne volonté des membres. Ce sont les membres qui y publient des informations ou des nouvelles, comme pour le journal. Et année après année, nous faisons appel à vos souvenirs, vos informations, vos articles et année après année, ça se révèle être un terrain aride. N'oublions pas que de communiquer une nouvelle ou autre informations crée un intérêt et des liens entre nous qui sommes membres d'une même famille.

Membres : Nous sommes sous la barre des 200 membres à 194 membres, en déclin constant, année après année. Sur les 194 membres, 85 sont des membres à vie. Il y a eu 2 décès parmi les rangs des membres et 9 retraits par désintérêt.

Une discussion sur ces différents sujets s'en est suivie. Elle est exposée dans la section « Varia »

6. Rapport annuel du trésorier

Documents déposés en séance

- Bilan financier du rassemblement 2024 de Levis : surplus financier de \$489.30
- Rapport financier du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 : surplus d'opérations de \$665.83
- Conciliation bancaire : solde total de \$28,806.85

Dépenses à discuter :

1. Objets promotionnels : il reste des sous-tapis (aucune demande pour cet objet), des épinglettes (rachat de 150-200 épinglettes), et environ 20 tasses.
La demande pour les stylos étant trop basse, cet objet ne sera plus offert.
Des suggestions sur d'autres objets promotionnels seraient les bienvenues.
2. La Fédération des Associations de Familles du Québec a été dissoute cette année.
Nous étions liés à cette fédération pour l'administration de notre site internet, le publipostage des revues et pour nos assurances. Cela représente une dépense d'environ \$600 de moins mais il faudra quand même trouver une solution autre pour les assurances. Cette dépense ne sera plus de \$50, mais est évalué à environ \$300+.

Céline Fournier (Longueuil) suggère de vérifier la disponibilité de la Fédération de Généalogie du Québec et la Fédération d'Histoire du Québec.

Jean-Yves Ouellet fera le suivi de ces deux fédérations pour savoir quelle offre nous serait la plus bénéfique et ce sujet sera traité lors de la prochaine réunion du conseil.

7. Retour sur le 58e Rassemblement – journée du samedi

7.1 Participation

Il y a 27 membres qui ont participé au rassemblement.

Monique Ouellette (Saint-Basile,NB) déplore le peu de participation au rassemblement, alors que la préparation de cette journée exige tellement de travail, en temps et énergie.

Denise Ouellette (Lyster) explique qu'elle a pris du temps pour préparer cette journée peu importe la participation. Elle a trouvé son plaisir et sa satisfaction dans le travail accompli, le travail pour 20 personnes ou 50 personnes étant identique.

Céline Fournier (Longueuil) appuie le constat de Monique Ouellette. Mais au final, les absents sont les perdants. Ceux qui sont présents sont tous reconnaissants pour cette journée.

Bernard Ouellette (St-André d'Argenteuil) souligne que le coût du rassemblement, qui inclut le coût du logement, et la distance à parcourir pour y participer sont une entrave majeure pour beaucoup de monde.

7.2 Appréciation générale

Tous les commentaires sur le rassemblement sont positifs : organisation, variété, musique.

Des remerciements sont offerts aux organisateurs dont les 2 principaux sont Denise Ouellette (Lyster) et Linda Ouellette (Tingwick).

La guide Monique Giroux a également été fort appréciée, ainsi que notre chauffeur d'autobus, Pierre Ouellet. Pierre Ouellet a été invité au banquet. Il est venu, accompagné de cinq autres membres de sa famille.

8. 59e rassemblement (2026)

8.1 Choix d'un lieu

Une suggestion est faite pour un rassemblement dans le sud de l'Ontario; une autre, au Lac St-Jean.

Michel Plouffe (Saint-Robert) suggère l'Île Verte, mais Jean-Yves Ouellet (Trois-Rivières) explique les problèmes de traversier, et l'ajustement avec la marée. Pour une seule journée par quinzaine, le traversier quitte à 8 heures le matin et retourne à 20 heures. Et il faut réserver, les places sont limitées.

Denise Ouellette (Lyster) suggère de nouveau Montréal, ou Laval. Monique Ouellette (Saint-Basile, NB) retrace la présence de François Ouellet, fils de René Houëllet, à St-Vincent-de-Paul. Louise Ouellet (Verdun) mentionne le problème de transport et d'hébergement à Montréal.

Michel Plouffe parle d'un projet de longue date de visiter le Jardin Botanique et les installations olympiques. Le centre de biologie, associé à l'Université de Montréal, y présente la plus grande collection d'insectes Roberts-Ouellet (de renommée mondiale). Une de nos membres, Pascale Ouellet, avait supervisé la création de ce centre.

Le choix d'un lieu sera discuté au prochain conseil d'administration.

8.2 Présidence d'honneur

Non discuté

9. Élection aux sièges 1, 3, 5, 7, 9

9.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

Bernard Ouellette (St-André d'Argenteuil) nommé comme président d'élection.
Proposé par Genevieve Ouellet (Chateauguay), secondé par Lucie Rossignol (Lachute)

Lucie Rossignol (Lachute) nommé comme secrétaire d'élection.
Proposé par Joseph-M. Ouellet (Chertsey), secondé par Marie-Claude Prévost (Laval).

9.2 Rapport des mises en candidature

Genevieve Ouellet (Chateauguay).....	Proposée par Lucie Rossignol (Lachute) Secondée par Céline Fournier (Longueuil)
Joseph-M Ouellet (Chertsey).....	Proposé par André Ouellette (Lachute) Secondé par Michel Plouffe (St-Robert)
Jean-Yves Ouellet (Trois-Rivières).....	Proposé par Marie-Claude Prévost (Laval) Secondé par Jean-Paul Plouffe (Montréal)
Céline Fournier (Longueuil).....	Proposée par Michel Plouffe (St-Robert) Secondée par Louise Ouellet (Verdun)

Monique Ouellette (Saint-Basile,NB)... Proposée par Elisabeth Ouellette (St-Elphège)
Secondée par Claude Ouellet (Alexandria,ON)
André Ouellette (Lachute)..... Proposé par Monique Ouellette (St-Basile,NB)
Secondé par Joseph-M Ouellet (Chertsey)

9.3 Fermeture des mises en candidature; annonce du nouveau Conseil

Céline Fournier refuse la nomination, étant déjà impliquée dans une autre association.
Genevieve Ouellet, Joseph-M Ouellet, Jean-Yves Ouellet, Monique Ouellette, André Ouellette acceptent leur nomination et feront partie du prochain conseil d'administration.
André Ouellette démissionne de son poste à la présidence de l'Association.
La présidence sera reprise par Joseph-M. Ouellet.
En ce qui concerne le poste de vice-président qui est laissé vacant, il sera discuté prochainement en réunion du conseil.

10. Varia

Longue discussion sur la participation et la viabilité de l'Association :

Joseph-M.Ouellet (Chertsey) explique que l'Association des Familles du Québec recommandait un nombre de membres supérieur à 200 membres pour assurer une viabilité, ce que nous avons perdu cette année. Voilà pourquoi il préconise que chacun fasse du recrutement actif dans leur famille immédiate premièrement, et sache mettre en valeur notre Association en rappelant les buts de celle-ci.

Michel Plouffe (Saint-Robert) appuie cette suggestion, rappelant que c'est un sujet récurrent depuis quelques années dont une des solutions possibles est d'offrir des abonnements en cadeau.

Genevieve Ouellet (Chateauguay) rappelle les buts de notre Association (rassemblement des descendants de René Houâlet, généalogie, histoire et formation de liens d'amitié). Elle croit que le problème n'est pas premièrement le nombre de membres mais plutôt le manque d'intérêt dans l'Association et la participation faible aux rassemblements et au journal. Elle recommande plutôt de chercher des façons de créer ou renouveler l'intérêt.

Denise Ouellette exprime ses interrogations sur la possibilité de dissolution de l'Association si la diminution constante du nombre de membres, et la participation aux rassemblements continue.

Genevieve Ouellet rappelle qu'il y a des règlements déjà établis dans la chartre de notre Association **en cas de dissolution**, selon la section VII , article 28:

- a) Advenant la dissolution de l'Association, ses actifs en argent ou autrement seront donnés à un ou des organismes exerçant des activités similaires.
- b) Le choix en sera fait par les membres du conseil d'administration et devra être ratifié par les membres réunis en assemblée générale.

La conclusion finale au risque de dissolution est : aucun risque prochain pour cause financière.

Michel Plouffe (Saint-Robert) encourage de ne pas jeter l'éponge devant une diminution de membres ou de participation, mais de se tourner vers le virtuel à la place.

Longue discussion sur la diminution des dépenses :

Denise Ouellette se demande si de diminuer le nombre de publications de notre journal -de passer de 3 publications à 2 annuellement- n'aiderait pas financièrement à faire voguer notre Association plus longtemps.

Michel Plouffe (Saint-Robert) préconise de nouveau l'orientation électronique de la publication versus papier. La publication papier coûte \$700-\$800 par publication. Cependant, cette suggestion soulève immédiatement un tollé s'opposant à la mettre en place, basé sur la beauté physique de notre publication, sur l'absence de courriel de certains de nos membres qui les empêcheraient d'y avoir accès, et sur la préférence de plusieurs à lire le format papier plutôt qu'électronique.

Mais à la suite de toutes les discussions, l'idée de diminuer le nombre de parutions du journal de 3 à 2 parutions serait contre-productive; le journal est considéré comme LA façon de maintenir un intérêt dans les affaires de l'Association.

Tel qu'exposé par Jean-Yves Ouellet (Trois-Rivières) dans son rapport annuel, l'Association n'est aucunement en difficulté financière : des dons ont été reçus, placés en banque et nous donnent une marge d'action afin de répondre à des dépenses inattendues. C'est un heureux constat.

Il préconise cependant de mettre en place, avec le conseil d'administration, un plan stratégique pour stimuler la participation et augmenter le membership.

Discussion sur les objets promotionnels :

Point non discuté par manque de temps.

Ce sera discuté lors de la première réunion du conseil en octobre 2025.

11. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 10h25.

Proposée par André Ouellette (St-André-d'Argenteuil)
Secondée par Denise Ouellette (Lyster)